

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5009 - Vendredi 28 Novembre 2025 - Prix : 200 Fc

ABANDON DE NOUVEAU-NÉS :

Pourquoi les Comores doivent permettre l'accouchement sous X



Photo d'illustration

Alors que les abandons de nouveau-nés se multiplient dans l'archipel, la question de la création d'un dispositif d'accouchement sous X revient avec insistance dans le débat public. Entre nécessité humanitaire, exigences juridiques et résistances culturelles, plusieurs voix s'élèvent pour appeler à une réponse nationale face à un phénomène devenu préoccupant.

Pour Nadia Tourqui, militante engagée dans la protection de l'enfance, un dispositif d'accouchement sous X pourrait transformer radicalement la prise en charge des femmes en détresse. Selon elle, « si les femmes dans cette situation avaient la garantie d'être protégées, soutenues et assurées que

leur enfant serait pris en charge, beaucoup feraient un choix différent que celui, tragique, de l'abandon ». Elle insiste sur l'impact concret d'une telle structure. Un accouchement sécurisé, un accompagnement psychologique, un anonymat respecté et l'assurance que le nouveau-né sera confié à une famille d'accueil. « Cela réduirait les infanticides, la mortalité maternelle et offrirait une chance réelle à ces bébés d'être aimés et protégés », estime-t-elle. Pour elle, la finalité est claire. Il ne s'agit pas de juger les comportements, mais de prévenir les drames. « Les relations hors mariage existent déjà. On doit éviter que leurs conséquences ne se transforment en tragédies irréversibles. »

LIRE SUITE PAGE 3

07 Djamadou -Thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2025

Lever du soleil:
05h 32mn
Coucher du soleil:
18h 17mn

Fajr : **04h 32mn**
Dhouhr : **11h 58mn**
Ansr : **15h 32mn**
Maghrib: **18h 20mn**
Incha: **19h 34mn**



INSERTION PROFESSIONNELLE :

Profi et KI affichent des résultats tangibles

Le Comité de Pilotage (COPIL) conjoint des projets PROFI (Professionalisation de l'Offre de Formation et Insertion) et Komor Initiative (KI) s'est tenu ce mardi 25 novembre à Moroni, réunissant plus de 50 participants issus des institutions nationales, établissements de formation et partenaires techniques et financiers. Cette journée a permis de dresser le bilan des réalisations 2024-2025, valider les orientations 2026 et préparer la clôture des projets avant fin 2027.

La rencontre a été coprésidée par le ministre de l'éducation nationale et l'Ambassadeur de France, en présence des représentants de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'Union Européenne (UE), d'Expertise France. Comme l'a souligné le directeur pays de l'AFD, « C'est un exercice de redéveloppement qui s'inscrit d'ailleurs dans la continuité du séminaire inter-

gouvernemental qui s'est tenu il y a quelques semaines ». Lancé par le ministère de l'éducation nationale en 2022 avec l'appui de l'AFD, le projet PROFI vise à renforcer l'offre de formation dans 5 filières stratégiques : agriculture, construction, technologies industrielles, numérique et environnement. Il couvre 6 établissements publics répartis entre Ngazidja et Anjouan, allant du secondaire (collèges et lycées techniques) jusqu'à l'université (IUT et Faculté des Sciences et Techniques). « Il y'a des chantiers en cours, des retards mais ce que le comité de pilotage a demandé c'est que les 5 filières qui sont concernés par le projet PROFI puissent ouvrir officiellement à la rentrée prochaine », rassure Thierry Labastre, directeur Pays de l'AFD aux Comores.

Le projet Komor Initiative (KI), mis en œuvre avec l'appui technique d'Expertise France, est axé sur l'insertion professionnelle et l'innovation sociale, il vise à renforcer les capacités locales et à favori-



ser l'accès des jeunes à des opportunités d'emploi durables. Lancé en 2020 et prévu jusqu'en 2026, avec un budget de 8,5 millions d'euros, son objectif principal est de renforcer l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes comoriens, en leur offrant des parcours cohérents et adaptés aux réalités locales. Dans son discours, l'Ambassadeur de France, Etienne Chapon a salué les résultats tangi-

bles obtenus dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle : « Il y a beaucoup de réalisations concrètes, avec des résultats tangibles principalement dans l'éducation et la formation professionnelle. Les chantiers sont nombreux... », a-t-il affirmé. Le ministre de l'éducation nationale a, quant à lui, rappelé que ces projets s'inscrivent dans une « dynamique nationale visant à renforcer les

compétences des jeunes comoriens » et à préparer l'avenir du pays.

Les présentations ont mis en lumière des avancées majeures. La Coordinatrice du projet PROFI a présenté le rapport d'exécution 2024 et le PTAB 2025. « Nous avons franchi des étapes importantes, mais des ajustements sont nécessaires pour atteindre nos objectifs d'ici 2027 », a-t-elle précisé. Le Chef de projet KI a exposé les résultats obtenus au regard des actions restantes à mettre en œuvre jusqu'au 31 décembre. À l'issue des discussions, les participants ont validé les rapports annuels 2024-2025 des projets, les Plans de Travail Annuel Budgétisés 2026 et les mesures correctives pour garantir l'atteinte des objectifs des deux projets. Le PROFI et le KI ne sont pas de simples projets, ce sont des leviers de transformation pour notre jeunesse.

**ATICKI Ahmed Ismael
(Stagiaire)**

COMITÉ DE PILOTAGE DU PNRSE :

Améliorer l'accès à l'eau potable dans le Grand Moroni

Le deuxième comité de pilotage du Projet national de résilience du secteur de l'eau (PNRSE) s'est tenu hier, 27 novembre, à Moroni. L'objectif était de présenter et de valider le plan de travail et le budget, de faire le bilan d'avancement du PTBA 2025, ainsi que de présenter le plan de passation des marchés conformément aux orientations du précédent comité.

Ce comité de pilotage constitue l'instance stratégique garantissant la cohérence, l'orientation et le suivi rigoureux de la mise en œuvre du projet, en réunissant l'ensemble des acteurs institutionnels, techniques et financiers. Il a aussi l'obligation d'instaurer une gouvernance efficace, inclusive et transparente afin de faire du PNRSE un projet exemplaire, produisant des résultats concrets et durables. D'où la tenue d'un tel atelier visant à présenter et valider le plan de travail et le budget. D'emblée, le secrétariat général du ministère de l'énergie Oussein Abdoulfatah a salué l'importance de l'eau potable dans la vie quotidienne, « eau source de vie, ressource vitale, stratégique et indispensable au développement économique et social de notre pays ». Il a également souligné l'accès au service de la gouvernance et la durabilité des actions engagées et « la concrétisation du plan Comores Émergent 2030 ».

Pour la coordinatrice du projet, Nadia Oussen, « l'alimentation de l'hôpital El-Maarouf est l'un des principaux secteurs clés pour le bien-être de la population et pour le développement économique, mais aussi pour le bon fonctionnement de

l'hôpital et du public », explique-t-elle. Elle a précisé que, d'ici fin décembre 2025, « ils envisagent d'alimenter l'ensemble de la ville de Moroni en eau potable ». Le PNRSE vise, d'ici 2026, à réaliser le remplacement des canalisations, la protection des sites de production d'eau, la construction de nouveaux réservoirs et la réhabilitation des réseaux d'eau potable.

Les décaissements effectués jusqu'au 30 septembre 2025 atteignent un montant de 179 271 577 KMF, soit 34% du budget total prévu pour

l'année 2025. « Ce taux varie d'une composante à l'autre », précise Nadia Oussen. Notons que le PNRSE a pour objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable dans le Grand Moroni et de renforcer la gouvernance du secteur à l'horizon 2029. Il vise également à améliorer l'approvisionnement en eau existant dans la région, ainsi qu'à garantir la maintenance et la qualité des services de base.

El-Aniou Fatima (stagiaire)



VACCIN CONTRE HPV :

13 jeunes écolières vaccinées à Anjouan

La campagne de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) a été lancée mardi dernier à Mutsamudu, sur l'île d'Anjouan. L'initiative constitue une avancée importante pour la santé publique. « Chaque année dans le monde, l'infection par le HPV provoque un nombre important de cancers, notamment le cancer du col de l'utérus, et cause des centaines de milliers de décès », rappelle le Dr Alibaba, chef du Centre médical urbain (CMU) de Mutsamudu. Cette campagne peut « sauver des vies, protéger des familles et préserver la santé future des jeunes filles ».

Selon les données récentes de World Health Organization (OMS), en 2022 environ 660 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus ont été diagnostiqués dans le monde, et environ 350 000 femmes en sont décédées. Le cancer

du col de l'utérus est la quatrième cause de cancer chez les femmes à l'échelle mondiale. Par ailleurs, une étude plus large sur les cancers liés au HPV estime qu'en 2022, les cancers attribuables au HPV ont provoqué au total environ 755 303 décès à travers le monde, hommes et femmes confondus. Anjouan n'est donc pas épargnée. Cela signifie que chaque année, des centaines de milliers de vies sont perdues à cause d'un virus pour lequel il existe des moyens de prévention efficaces, et à en croire plusieurs émissions de sensibilisation, c'est « un drame sanitaire d'une ampleur considérable, mais évitable ». La très grande majorité des cas de cancer du col de l'utérus, ainsi que d'autres cancers liés au HPV (anus, vulve, vagin, gorge, etc.), pourraient être évités grâce à la vaccination et à un dépistage précoce.

C'est dans ce contexte que la décision des autorités comoriennes

d'organiser une campagne nationale de vaccination, ciblant les filles âgées de 9 à 14 ans, prend tout son sens. En effet, vacciner avant l'entrée dans la vie sexuelle permet de bloquer l'infection par les types HPV à haut risque, ceux qui causent les cancers, avant qu'ils ne puissent entraîner des lésions précancéreuses. Largement expliqué ce facteur par les communicants et avertisseur des automobiles. À Mutsamudu, la campagne est menée dans de nombreuses écoles, notamment École Wemani Mirontsi, École Hamchaco Mirontsi, École Soirhane Mirontsi, École Udzima Mirontsi, École Neimane Pama, comme des établissements primaires (EPP) : Annexe Pagé, EPP Mjimandra, EPP Hombo, EPP Chitsangani, École Kibala, École Wemani, EPP Moimoi. En plus des écoles, le Centre médical urbain (CMU) de Mutsamudu est également mobilisé pour accueillir toute personne souhaitant se faire vacciner.

La vaccination est un geste de protection. Lors de la cérémonie de lancement, une dizaine de jeunes filles ont déjà reçu la première dose, en présence de leurs parents, un signe encourageant d'un engagement collectif pour la santé. « Il est urgent que tous les parents comprennent l'enjeu : le vaccin contre le HPV n'est pas seulement un simple geste de prévention, c'est un bouclier contre un fléau qui tue des centaines de milliers de femmes chaque année. En participant massivement, c'est autant de vies sauvées, de familles préservées du chagrin, et d'avenir pour des adolescentes comoriennes », explique Dr Abdoulhousseine Saindou alias Alibaba, chef du CMU Mutsamudu. Une dizaine de jeunes filles ont tenu publiquement les micros pour lancer un message de prévention à d'autres jeunes de 9 à 14 ans.

Younes

ABANDON DE NOUVEAU-NÉS :

Pourquoi les Comores doivent permettre l'accouchement sous X**Suite de la page 1**

Le Collectif Hima, très actif sur les questions sociales, dresse un constat sévère celui de l'absence d'alternative légale plonge certaines femmes dans le désespoir. Selon ce collectif qui se définit comme un regroupement de jeunes femmes de différents horizons qui ont décidé de s'élever pour les droits des femmes comoriennes, l'accouchement sous X permettrait d'éviter de nombreux drames. « Ici, on voit trop souvent des bébés retrouvés dans des latrines ou des poubelles. Ce n'est pas toujours la mère, parfois, c'est la famille qui se débarrasse de l'enfant pour

préserver l'honneur ».

Pour Hima, il est essentiel de comprendre la détresse des femmes concernées : violences sexuelles, viols, relations hors mariage, peur du jugement, exclusion familiale. « Ce sont des femmes seules, paniquées, sans aucune issue. Elles n'ont pas besoin de condamnation, mais d'un lieu sûr ». L'accouchement sous X est, pour elles, un ultime filet de sécurité. « Ce dispositif ne promeut pas la faute mais il empêche la mort.

Pour Rahamatou Goulam, présidente d'honneur de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés, l'introduction d'un tel dispositif est

problématique. Elle estime que cela pourrait être interprété comme une tolérance envers les relations hors mariage, contraires aux enseignements religieux. « Cela reviendrait à encourager des comportements que notre société ne peut pas accepter. » Selon elle, la priorité doit être ailleurs à savoir renforcer la communication entre parents et enfants, rétablir la place de l'école coranique, et transmettre des repères moraux solides dès l'enfance. Une prévention par les valeurs plutôt qu'une solution structurelle.

L'avocat Me Moudjahidi Abdoulbastoi affirme que, contrairement aux idées reçues,

l'accouchement sous X est parfaitement envisageable juridiquement. Il suffirait d'ajouter une section dédiée dans le Code de la santé publique, et d'identifier des structures sûres, accessibles et protégées par la loi. Pour lui, ce dispositif n'entre pas en contradiction avec les principes religieux, car la priorité doit rester l'intérêt supérieur de l'enfant, comme l'exige la Convention internationale des droits de l'enfant : « Sauver une vie ne contredit aucune valeur. »

Il souligne également la nécessité de sanctions sévères pour quiconque violerait la confidentialité du système. Entre partisans et opposants, une ligne

de fracture apparaît. D'un côté, ceux pour qui l'accouchement sous X est un impératif humanitaire pour réduire les abandons et sauver des vies, de l'autre, ceux qui craignent qu'une telle structure ne fragilise les valeurs religieuses et familiales. Mais tous reconnaissent l'urgence d'agir face à un phénomène qui endeuille régulièrement les foyers comoriens. La question reste désormais entre les mains des autorités : le pays est-il prêt à se rendre à l'évidence et mettre en place une structure d'accouchement sous X pour protéger, prévenir et sauver ?

Mohamed Ali Nasra

AGRICULTURE :

L'ENFAD ouvre ses portes

Un établissement moderne, financé en grande partie par l'Union européenne, vient d'être inauguré à Wanani Mohéli. Il formera ouvriers, techniciens et entrepreneurs agricoles afin de bâtir une agriculture comorienne compétitive et souveraine.

L'école nationale de formation aux métiers agricoles et de développement rural (ENFAD) a été officiellement inaugurée ce 26 novembre à Wanani, en présence des autorités nationales, de la gouverneure de Mohéli et des représentants de l'Union européenne, principal bailleur du projet à travers le programme Msomo na Hazi. Cette inauguration marque une étape décisive dans la réforme de la formation professionnelle engagée par le gouvernement comorien.

Pensée comme un outil stratégique de souveraineté alimentaire, l'ENFAD a pour mission de doter le pays de ressources humaines qualifiées : ouvriers agricoles, techniciens supérieurs, entrepreneurs ruraux et porteurs de projets. Trois filières principales sont désormais opérationnelles : le BEP Agricole, le Bac Agricole et le BTS ACSE/Entrepreneuriat agricole, auxquels s'ajoute un ensemble de formations modulaires adaptées aux besoins du terrain.

L'établissement dispose d'infrastructures modernes déployées sur deux bâtiments : sept salles de classe, un laboratoire équipé, une salle polyvalente, une chambre froide, des bureaux administratifs et des espaces adaptés aux travaux pratiques. Sa capacité d'accueil atteint 210 apprenants, et 74 étudiants sont déjà inscrits pour cette

première année. Dans son discours, le ministre de l'éducation, Bacar Mvoulana, a salué « un acte politique majeur » et « la matérialisation d'une vision de transformation profonde portée par le chef de l'État ». Selon lui, le choix de Wanani répond à une volonté de rééquilibrage territorial : « Mohéli mérite d'être un pôle d'excellence. Nous voulons en faire un véritable noyau national de la formation agricole. »

Le ministre a souligné la qualité des équipements financés par l'Union européenne, dont la contribution dépasse 319 millions de francs comoriens, et affirmé la volonté de l'État de garantir la pérennité de l'école grâce à une subvention annuelle de 80 millions de FC. Le ministre des Finances a, de son côté, rappelé le caractère stratégique de cette infrastructure,



fruit d'un long travail engagé à travers les 10e et 11e Fonds européens de développement. Il a appelé à doter l'ENFAD de ressources humaines qualifiées pour assurer un encadrement pédagogique solide. Au-delà de plusieurs discours prononcés, l'ENFAD incarne une ambition : former une

nouvelle génération d'agriculteurs capables de mener le pays vers la modernisation, l'innovation et l'autonomie alimentaire. Les premiers apprenants, qualifiés de « pionniers », portent désormais cette responsabilité.

Riwad

SOCIÉTÉ

Tous contre les violences faites aux femmes et aux enfants

Des centaines de personnes, dont de nombreux enfants, ont défilé le 24 novembre à Fomboni pour dire non aux violences faites aux femmes et aux enfants. Une mobilisation forte qui s'inscrit dans le cadre des journées internationales de lutte contre les violences basées sur le genre et des droits de l'enfant.

Lundi 24 novembre 2025 à Fomboni était organisée une grande marche citoyenne pour dénoncer les violences faites aux femmes et aux enfants. Une mobilisation qui a rassemblé un large éventail de la population : élèves de la maternelle à la terminale, organisations de la société civile, ONG, autorités locales et partenaires institutionnels. Selon Fatima

Ahamada, ministre de la Promotion du Genre et porte-parole du gouvernement, cette marche s'inscrit dans le cadre des activités programmées pour la Journée internationale pour l'élimination des violences basées sur le genre, célébrée le 25 novem-

bre, ainsi que pour la Journée internationale des droits de l'enfant. Elle rappelle que les violences faites aux femmes et aux enfants constituent « un fléau qui concerne tout le monde » et qu'il est urgent de renforcer la mobilisation collective pour y mett-



re fin.

La présence massive d'enfants, vêtus des couleurs de la paix et tenant des pancartes appelant au respect des droits, a marqué les esprits. Pour la ministre, leur participation est capitale : « Les enfants ne sont pas seulement des victimes potentielles. Ils sont aussi des acteurs du changement et doivent être sensibilisés dès le plus jeune âge. Cette lutte n'est pas seulement celle des parents, ni celle du gouvernement, ni du gouvernorat : elle incombe à toute la société comorienne. » La marche a débuté dans une ambiance conviviale mais déterminée, rassemblant différents acteurs engagés dans la promotion des droits humains. ONG, organisations communautaires, partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que

des représentants du gouvernorat, ont uni leurs forces pour porter un message clair : stop aux violences basées sur le genre, stop aux discriminations, respect des droits des femmes et des enfants.

Le cortège a finalement convergé vers la place de l'Indépendance, où les participants ont observé un moment symbolique dédié aux victimes. Les intervenants ont appelé à poursuivre la mobilisation au-delà de cette journée, rappelant que la lutte contre les violences repose sur la vigilance, la sensibilisation et l'engagement quotidien de tous. Cette marche a ainsi réaffirmé la volonté des Mohéliens de construire une société plus juste, plus protectrice et plus respectueuse des droits fondamentaux.

Riwad

INSÉCURITÉ À KOIMBANI-OICHILI :

Des hommes cagoulés sèment la violence

Depuis quelques jours, les villages de Koimbani et Sada Oichili, puis ses environs sont plongés dans un climat de peur et de terreur. Des hommes cagoulés, armés à l'arme blanche, errent la nuit dans les ruelles des quartiers éloignés, ciblant les résidents avec des actes barbares et violents.

Les témoignages afflents et les faits sont glaçants. Des femmes ont été agressées, des maisons ont été cambriolées en soirée et des jeunes ont été violemment attaqués. Les zones touchées s'étendent à différents quartiers, mais toutes partagent une caractéristique : l'éloignement du centre-ville. « Je l'ai échappé belle », raconte Mandata Ibrahim, une résidente de Koimbani Oichili, qui en allant rendre visite à son mari travaillant à GTE, une zone éloignée du village où se localise le sous-centre hospitalier régional, s'est retrouvée à deux doigts d'être agressée. « J'ai remarqué qu'un homme masqué me poursuivait, il était derrière moi et j'ai commencé à paniquer, j'ai alors appelé mon époux au téléphone pour lui demander de me rejoindre en route, mais plus je continuais à marcher plus j'avais

l'impression qu'il s'en rapprochait accélérant le pas à son tour. Heureusement, j'ai rencontré un voisin du village qui était en train de fermer son atelier de soudure à cette heure-là, je l'ai appelé en criant son nom et en courant vers lui pour l'alerter. Celui-ci étonné m'a accueilli et m'a raccompagné ensuite. Puis l'homme s'est dès lors jeté, suspect, sous des buissons au bas de la rue et s'est volatilisé. »

Quatre maisons et un conteneur ont été attaqués en soirée mardi 25 novembre à Koimbani, selon un grand notable, qui affirme : « Pas moins de 4 maisons et un conteneur ont été cambriolés, c'est vraiment inquiétant ! » Les attaques ont également inclus le vol d'un téléphone et la profanation d'un Coran dans des toilettes. La gendarmerie locale, avertie, est pour l'instant impuissante à identifier les agresseurs. L'opinion publique suspecte des wadjéni (étrangers), sauf que pour que ceux-ci repèrent les lieux aussi aisément, une complicité locale n'est pas à écarter. « J'ai encouragé des victimes à aller porter plainte, chose qu'ils ont fait auprès du poste de la brigade de la ville. Mais pour le moment aucune investigation, ni des rondes de la police municipale

ne sont effectuées. », déclare Dhoukifl Ahamada, un élément de la Gendarmerie natif de cette ville. Il a ajouté : « pour le moment, tout ce qu'on peut conseiller aux villageois c'est de rester vigilants et de fournir tout renseignement utile sur ces incidents. »

Une mère de famille partage sa détresse : « Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, c'est au petit matin que je me suis permise de dormir. » Expliquant que son quotidien risque d'en pârir. Une vague de violence qui s'accompagne de menaces pour le moins bizarres, notamment le fait concernant les maisons attaquées : dans chaque résidence que ces agresseurs ont pénétré, ils ont pris soin de laisser expressément un couteau sur les lieux. Aussi, une tentative de viol a été signalée mardi 25 novembre en matinée. Une dame de Sada Oichili a été attaquée dans son champ par un inconnu cagoulé. La victime s'est défendue de toute force en criant et a fait fuir l'agresseur. Elle s'en est sortie avec des vêtements déchirés et quelques blessures.

Le lendemain, même scénario mais cette fois en pleine ville, dans la zone de Yilimni, une jeune élève de Sada, sortie de l'école privée

Muhammadia de Irohé a été attaquée par un homme cagoulé qui a tenté de la violer sexuellement dans la journée. « J'ai crié haut et fort et des passants sont venus à mon aide, l'agresseur a pris la fuite », a-t-elle raconté. Un autre témoin a été cambriolé tard le soir, réveillé par des bruits de pas, il n'a pas osé réagir sur le coup : « J'ai vu des hommes cagoulés dans mon salon. Ils ont ouvert ma porte et ont commencé à fouiller ma maison. Ils ont volé un téléphone et un peu d'argent. »

Pour mettre fin à cette spirale de violence, des solutions urgentes s'imposent. Une présence policière permanente dans les ruelles, les quartiers éloignés, ainsi que des actions concrètes ciblées pour identifier et interroger les agresseurs. Des actions qui pourraient dissuader les malfaiteurs de commettre ces actes odieux et offrir une sécurité aux habitants, tout en leur permettant de retrouver une vie de tous les jours plus sereine. En attendant, ces résidents vivent dans la peur, espérant que les autorités prendront les mesures nécessaires pour les protéger.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufè Maëcha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra Hamdi

Stagiaires

Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazetedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET NATIONAL DE RÉSILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU (P504691 – PNRSE)

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

Date de l'avis : 26 novembre 2025

1. Présentation du projet

Le Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE) est une initiative du Gouvernement des Comores avec le financement de l'Association Internationale au Développement (IDA) le visant à améliorer l'accès à l'eau et à la maintenance des services de base de l'approvisionnement en eau à Grand Moroni et renforcer la gouvernance du secteur.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'élaboration d'une Politique et une Stratégie nationale d'assainissement couvrant Ngazidja, Anjouan et Mohéli est prévue.

À cet effet, le PNRSE souhaite recruter une consultant qualifiée chargée de l'élaboration d'une stratégie et une politique nationale de l'Assainissement, incluant plan d'action budgétaire, cadre institutionnel, dispositif de S&E et feuille de route de mise à l'échelle urbaine & rurale.

2. Objectif de la mission

L'objectif de cette consultation est d'assister le MEEH dans l'élaboration d'une stratégie et une politique nationale pour la mise à l'échelle de l'approche rurale et urbaine. La stratégie et la politique visent à accroître l'efficacité et l'efficience du secteur. Le plan d'action présentera un programme réaliste d'actions spécifiques, abordables et concrètes pour mettre en œuvre la politique et la stratégie

3. Profil recherché

Le consultant (ou groupement) doit répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire de deuxième cycle dans l'une des disciplines relevant des domaines suivants : maîtrise sciences sociales, génie civil, génie de l'assainissement, économie, en santé publique ou dans un domaine relatif au déve-

loppement de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

• Formation ou expériences prouvées en élaboration de politique et stratégies, en assainissement, en éducation à la santé ou en communication pour le développement/changement de comportement, un atout.

• Au moins cinq ans d'expérience à un niveau supérieur dans les domaines de la gestion de programmes, de la planification et de la stratégie stratégiques, de l'élaboration de stratégies et de la recherche.

• Bonne connaissance et compétences, en particulier l'utilisation de Microsoft Office, des programmes de gestion des données, de la conception d'outils et de programmes.

• Familiar avec l'approche CWIS et d'autres approches participatives similaires.

• Familiar avec les développements actuels, la recherche et les meilleures pratiques et mondial dans le développement de la politique et de la stratégie d'assainissement et d'hygiène de l'environnement.

Les profils proposés devront remplir aux conditions suivantes obligatoires : expérience démontrée en contextes insulaires similaires aux Comores (Afrique ou Océan Indien) ; capacité à travailler de manière fluide en français. De plus, le Consultant devra démontrer une présence locale durant la mission (ou partenariat avec bureau comorien).

Les références pertinentes doivent être clairement documentées (lettres de mission, attestations de bonne exécution, extraits de contrats, ou rapports d'activités).

4. Contenu du dossier de manifestation d'intérêt

Les candidats intéressés doivent fournir :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
2. Les informations administratives et légales (statuts, regis-

tre du commerce, quitus fiscal, CNSS, etc.) ;

3. Une présentation détaillée du cabinet (organisation, équipe, domaines d'expertise) ;

4. La description des missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années, avec les références vérifiables (clients, budgets, périodes, livrables principaux) ;

5. Les CV des principaux experts proposés, datés et signés. La méthode de recrutement préconisée est la Sélection Fondée sur la qualification des Consultants (SQC).

5. Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être transmis en version physique ou électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 décembre 2025 à 10h00 (heure locale) avec la mention :

« AMI – Développement d'une politique et d'une stratégie nationale pour l'assainissement – Réf : KM-CNWPR-489385-CS-QCBS »

À l'attention de :

Unité de Gestion du PNRSE

Nahida Houssein, Coordinatrice Nationale

Moroni Volo-volo, face à l'AI Camar ancien Bâtiment ANA-CEP

Moroni, Union des Comores

coordinatrice.pnrse@gmail.com

a.a.pnrse92@gmail.com

copie à

6. Informations complémentaires

Les termes de référence complets peuvent être consultés sur demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessus.

Seules les consultants présélectionnés seront contactés pour la suite du processus

COUPE ARABE QATAR :

Historique, sensationnelle, émotionnelle

Ces trois mots résument en eux seuls l'exploit historique réalisé par les Cœlacanthes A' lors du match de barrage des qualifications contre le Yémen, qui s'est déroulé mercredi dernier. Dans un stade, Grand Hamad pris d'assaut par les supporters des deux équipes et des comoriens en particulier, la magie du football a encore une fois opéré et cette fois du bon côté de l'histoire, celle des Cœlacanthes A'. Arrivés le 23 novembre à Doha capitale du Qatar, Jambay et ses hommes n'ont pas eu de temps pour s'acclimater, qu'ils étaient déjà dans le bain.

Pour la première fois de l'histoire de cette compétition, qui regroupe les pays de la ligue des États Arabes, les Comores vont participer à la phase de groupe du tournoi

final. Une opportunité financière, mais surtout sportive pour la fédération, qui a une autre occasion pour mettre en avant ses meilleurs éléments, outre ceux qui évoluent avec la sélection A. Et en termes de talent, cette équipe n'en manque pas, mais elle s'est avérée être aussi d'une force mentale indescriptible. Avec une équipe Yéménite, qui est arrivée avec la pleine confiance après avoir gagné ses trois dernières rencontres, dont un 6-1 infligé au Bhoutan lors des qualifications asiatiques pour la prochaine Coupe du monde, les choses ne s'annonçaient guère faciles. Et ce n'est fut un match facile.

D'entrée de jeu les Verts ont été surpris par un but du Yémen après une erreur de main du gardien, Adel Anzimati. Un but qui n'a pourtant pas entamé la détermination des hommes de Hamada Jambay, qui avaient

déjà la maîtrise du jeu malgré cette ouverture du score des Rouges du Yémen. A la demi-heure de jeu, Housseine Zakouani, également sur penalty. Une égalisation qui avait donné de l'espoir au camp comorien avant la douche écossaise dans les derniers instants de la première période. Sur deux attaques placées (40' et 45'+2), le Yémen a marqué deux fois en prenant à chaque fois à défaut la défense des Cœlacanthes. C'est le score acquis à la mi-temps, avant que le sélectionneur comorien ne fasse une réorganisation tactique au milieu et en attaque, avec l'entrée en jeu d'Anffane Saïd Djambae, l'ancien attaquant de Djabal FC, actuellement aux Emirats Arabes Unis.

De retour des vestiaires, les comoriens étaient rentrés avec d'autres intentions. Malgré cette volonté, leurs attaques butaient sur une

défense du Yémen bien organisée. Il a fallu la 60e minute pour voir Zainoudine Mohamed réduire le score. Une joie de courte durée pour les verts. Quelques minutes après, c'est le Yémen, qui corsait de nouveau le score en marquant un quatrième but. Et c'est là que la magie du football opéra. A la 90e minute après une action des attaquants comoriens dans la surface adverse, le numéro 13 du Yémen a touché la balle de la main. Et après visionnage des images par le VAR, l'arbitre centrale a désigné le point de penalty, ce qui a permis à Zaid Amir, le joueur d'Istres en National 2 de réduire le score (3-4), nous sommes à la 90e minutes de jeu.

Deux minutes après que l'arbitre ait levé les quatre minutes de temps additionnel, Zaid Amir marquait de nouveau, pour le but de l'égalisation (45'+2). Au tir au



but, les comoriens n'ont pas tremblé en marquant tous leur tir alors qu'Adel Anzimati, héroïque stoppait deux tirs au but du Yémen. Cette victoire permet à l'équipe comorienne de se qualifier pour la première fois dans la phase de groupe. Verses dans le groupe, Hamada Jambay et ses protégés, vont faire face au Maroc, à l'Arabie Saoudite et au Sultanat d'Oman à partir du 02 décembre.

Imtiyaz

COLLECTIVITÉS LOCALES :

Le maire de la capitale toujours sur un siège éjectable ?

La sortie médiatique du deuxième adjoint au Maire de Moroni en début de semaine a provoqué un lever de bouclier de la part de certains élus de l'actuelle majorité communale. Initiateur parmi tant d'autres de l'initiative de la pétition, Ahmed Hachim Saïd Hassane, élu municipal et poil à gratter du régime dans la capitale revient sur cet entretien sur les motivations de la pétition et ses conséquences.

Question : Vous êtes à l'initiative parmi d'autres conseillers municipaux d'une pétition appelant le maire à convoquer le Conseil municipal, pourquoi cette initiative maintenant ?

A.H.S.H: Cette initiative découle d'un constat d'inaction institutionnelle. Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale au mois d'avril 2025, aucun Conseil municipal n'a été convoqué, en vio-

lation des textes en vigueur qui impose des sessions régulières pour assurer la gouvernance locale. En tant qu'élus, nous avons le devoir de faire respecter la loi et de veiller à ce que les affaires de la commune soient discutées de manière transparente et démocratique. Le blocage actuel pénalise non seulement le fonctionnement de la mairie, mais aussi les citoyens de Moroni qui attendent des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes. Et pour rappel, j'ai adressé 3 courriers invitant le maire à convoquer le conseil municipal sans aucun retour de sa part. Enfin, le 24 octobre 2025, j'ai fait une saisine du tribunal administratif de Moroni pour carence du conseil municipal.

Question : Certains de vos adversaires vous accusent de vouloir déstabiliser la ville qu'en est-il réellement ?

A.H.S.H : Il ne s'agit en aucun

cas de déstabiliser la ville. Bien au contraire, notre démarche vise à restaurer l'ordre institutionnel et le bon fonctionnement démocratique de la commune. Ce qui déstabilise Moroni aujourd'hui, c'est l'absence de débats, l'opacité dans la gestion municipale et le non-respect des obligations légales. Nous ne faisons que réclamer l'application du droit, rien de plus. Lorsque le maire refuse de convoquer le Conseil municipal, il empêche les élus de faire leur travail, et prive les citoyens de transparence et de décisions collectives. Exiger la tenue d'un conseil n'est pas un acte de déstabilisation

mais plutôt un acte de responsabilité.

Question : Si le maire décide de ne pas convoquer le Conseil et qu'un conseil extraordinaire est convoqué, est-ce que vous irez jusqu'à demander le départ du Maire actuel, comme le pensent certains ?

AHSH : Si le maire persiste à bloquer le fonctionnement du conseil, nous serons dans l'obligation de tirer les conséquences politiques et juridiques qui s'imposent. Ce n'est pas une question de personnes, mais de respect des institu-

tions et du mandat "confié" par les citoyens. Un maire qui refuse de convoquer le conseil, de dialoguer avec ses collègues élus, ou d'appliquer les règles de gouvernance communale, met en danger la démocratie locale et c'est un maire irresponsable. Si cette attitude d'obstruction persiste, alors oui, nous envisagerons toutes les voies légales, y compris celle de la remise en cause de son maintien en fonction.

Propos recueillis par Imtiyaz



Ahmed-Hachim Said Hassane.



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

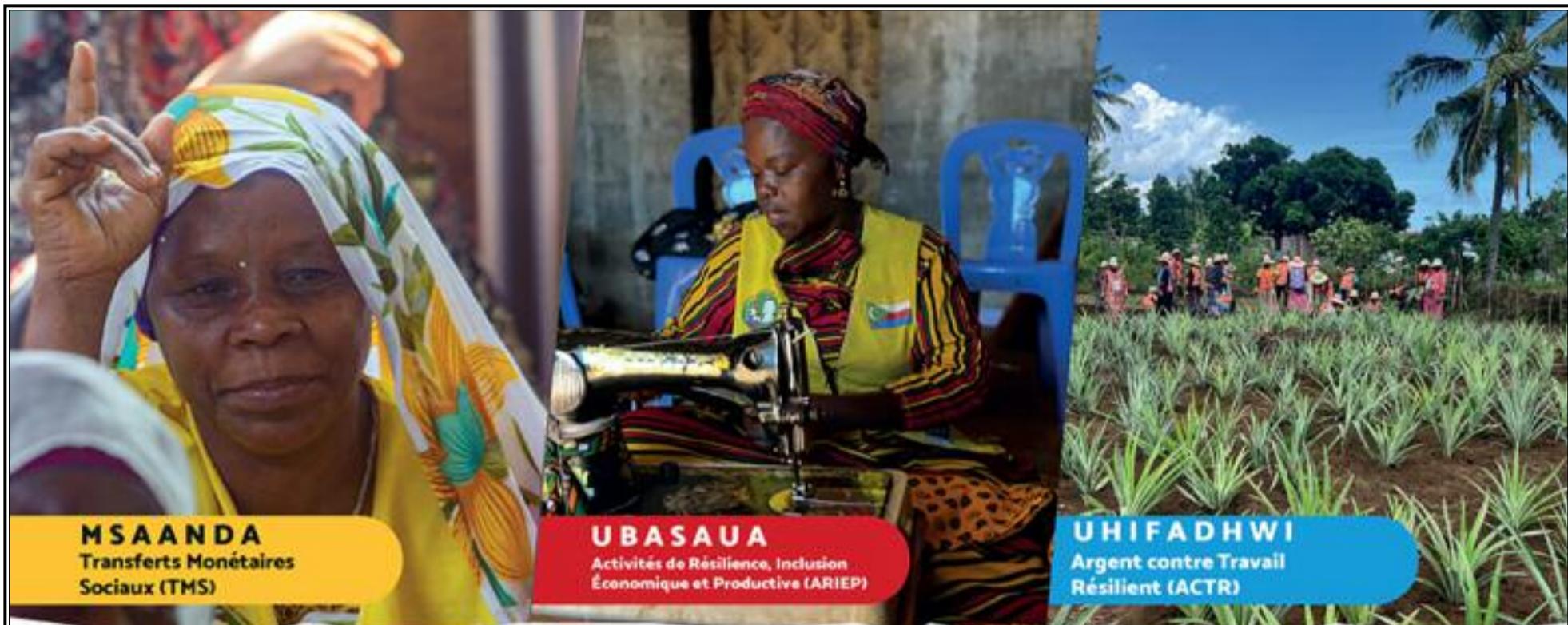
Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son Secrétariat Général, la COI recherche :

1. Un (1) Chef du Service des Marchés et Contrats

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceaindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-loc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceaindien.org/opportunities-et-carrieres/> avant le 20 décembre 2025 à 16h00 (heures de Maurice).



AUTONOMISATION DES MÉNAGES VULNÉRABLES
CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES POUR LES JEUNES ET LES FEMMES
PROMOTION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Projet Mayendeleyo

Projet de Filets Sociaux de Sécurité Résilients et Réactifs aux Chocs (PFSS-RRC)

ET SI LA SOLIDARITÉ DEVENAIT UN MOTEUR D'ENTREPRENEURIAT ?

Aux Comores, des milliers de ménages accompagnés par le **Projet Mayendeleyo** transforment les défis du quotidien en véritables opportunités économiques.

Grâce aux formations dispensées, aux mesures d'accompagnement, aux programmes **Ubasaua** (Activités de Résilience et d'Inclusion Économique - ARIEP) et **Uhifadhwi** (Argent Contre Travail Résilient - ACTR), **19340 ménages vulnérables** dont **15 625 femmes** développent des **activités génératrices de revenus**. Ils accèdent ainsi à l'emploi tout en renforçant leur **résilience économique**, leur **autonomie** et leur **capital humain**.

Des femmes, des jeunes, des familles...

Tous avancent, innoveront et bâtissent leur indépendance, pas à pas.

Projet Mayendeleyo, un levier d'inclusion financière, d'autonomie et d'espoir pour chaque ménage vulnérable comorien.

#Mayendeleyo #ChaqueMénageVulnérable

Renforcer la résilience des ménages pauvres et vulnérables affectés par les effets des crises multiples